Égypte : un partenariat pour produire le vaccin antipneumococcique et renforcer l'autonomie vaccinale

Compte Test - 2026-11-02 12:25:23 - Vu sur pharmacie.ma

L'Égypte franchit une nouvelle étape dans le développement de son industrie vaccinale. Vaccine and Biotechnology City (VBC) et l'entreprise chinoise Walvax ont signé un accord de transfert technologique destiné à permettre la première production égyptienne du vaccin antipneumococcique conjugué 13-valent, ou PCV13. Annoncé par l'Autorité égyptienne du médicament (EDA) le 26 octobre 2026, ce partenariat vise à consolider l'approvisionnement national et à ouvrir des perspectives d'exportation, notamment vers les marchés africains. Le projet s'inscrit dans une stratégie de localisation de la fabrication de produits biologiques considérés comme prioritaires. Pour les autorités égyptiennes, l'enjeu est de renforcer les compétences industrielles nationales tout en réduisant la dépendance aux approvisionnements étrangers.
L'ambition dépasse ainsi la seule installation d'une capacité de production : elle repose sur l'acquisition d'un savoir-faire permettant de soutenir durablement la disponibilité des vaccins. Cette orientation pourrait également contribuer à diversifier les sources d'approvisionnement du continent. Une production régionale constitue un levier potentiel de sécurité sanitaire, à condition de répondre aux besoins des programmes de vaccination et de proposer des volumes, des délais et des coûts compatibles avec leurs contraintes. La proximité géographique ne garantit, à elle seule, ni l'accessibilité économique ni la continuité des livraisons. La signature de l'accord ne signifie toutefois pas que le vaccin fabriqué en Égypte est immédiatement disponible. Le transfert technologique doit déboucher sur un procédé maîtrisé, une production reproductible et des contrôles documentés. Le site, les procédés et les lots devront satisfaire aux exigences réglementaires applicables avant toute mise à disposition. L'EDA souligne son rôle d'accompagnement technique et de contrôle, ainsi que l'importance du respect des standards de qualité, de sécurité et d'efficacité. Elle évoque également la préparation des fabricants aux exigences internationales et la perspective d'une préqualification de l'Organisation mondiale de la santé, déterminante pour élargir les débouchés vers les programmes internationaux d'achat. Pour l'Égypte comme pour ses futurs partenaires africains, l'autonomie vaccinale se construit dans la durée, par l'articulation entre transfert de compétences, exigence réglementaire et accès réel aux produits.